

mobile qui en grande partie a décidé le gouvernement à agir comme il l'a fait.

L'honorable M. BENNETT: Puis-je demander à l'honorable sénateur à quelle circonscription appartient M. Hobson, un fort libéral de Hamilton?

L'honorable M. CASGRAIN: Il a voté pour vous aux dernières élections.

L'honorable M. DANDURAND: Peu importe.

L'honorable M. BENNETT: A quel groupe appartient-il—au Canadien-Nord ou au Grand-Tronc?

L'honorable M. DANDURAND: Je ne saurais le dire; je parle d'une manière générale. Toutefois je puis affirmer que les quelques hommes qui, sans être des experts en matière de chemin de fer, vont faire agir leur influence sur le conseil d'administration, peuvent tous être avantageusement comparés à leurs prédécesseurs et parmi les membres de l'administration, je n'en connais qu'un seul qui ait été activement associé à la politique. Je veux parler de M. Sinclair, qui est, non seulement un juriste éminent, mais aussi un constructeur de navires de grande expérience. Toutes les provinces ne sont pas représentées, mais seulement les provinces Maritimes, Québec et Ontario. Leur tâche est simplement de faire bénéficier le conseil administratif de leur expérience respective. Les différents membres n'agiront pas individuellement, mais constitueront le conseil et seront guidés par les professionnels. D'autre part, il est très heureux d'avoir un représentant des provinces Maritimes qui fera valoir les intérêts de la Nouvelle-Ecosse, de l'Île du Prince-Edouard, et du Nouveau-Brunswick et présentera les griefs de ces populations. C'est la sagesse générale du conseil tout entier qui gouvernera et je suis convaincu que tel qu'il est constitué, il ne peut être accusé de former un groupe de partisans. Je connais M. Ernest Décarie qui, avec trois autres, administra la ville de Montréal. Les conservateurs de cette chambre, qui l'ont vu à l'œuvre, conviendront avec moi qu'il a gouverné avec fermeté—on a dit avec une main de fer—n'ayant en vue que le bien public. On me rappelle que ce monsieur a le respect de toute la population et qu'il est indépendant de fortune et de caractère. Mon honorable ami a admis que M. Stewart de Winnipeg, est un représentant idéal pour l'Ouest.

Revenant à la question très importante de l'émigration, je désire faire connaître à mon honorable ami que l'Australie, d'après les

chiffres qui m'ont été fournis, a reçu l'année dernière 80,000 émigrants et en a perdu 70,000.

Nous aurons une revision de la Loi des Banques. Mon honorable ami trouve qu'il serait très à propos d'avoir un exposé des différents régimes en vigueur dans le monde entier et des améliorations que l'on se propose de présenter. Nul n'est en meilleure position que lui pour connaître la nature de ces suggestions. Elles proviennent en grande partie de l'Ouest, que mon honorable ami habite. Je puis toutefois dire que la Loi des Banques, lorsqu'elle nous sera présentée sera renvoyée au comité des Banques et du Commerce et qu'elle sera étudiée par des hommes compétents dont la plupart connaissent les opérations des banques et qui emploieront leur expérience et leur jugement à élaborer une bonne et salutaire Loi des Banques. Je me souviens que pendant trois ans, la Chambre des communes a tenté de reviser la Loi des assurances, et lorsqu'elle a été présentée à cette Chambre, notre comité des Banques et du Commerce l'a étudiée pendant cinq ou six semaines et a déposé une loi qui fait honneur au Canada. Les Communes l'ont acceptée sans y ajouter, je crois, une seule virgule. Je suis convaincu qu'il en sera de même en ce qui concerne la loi des Banques.

L'honorable M. CASGRAIN: Emanera-t-elle du Sénat?

L'honorable M. DANDURAND: Je ne le crois pas.

Mon honorable ami (l'honorable sir James Lougheed) parle enfin de l'opportunité qu'il y a de pratiquer l'économie. Qu'il attende plutôt les résultats de l'exercice financier se terminant le 31 mars prochain. Je n'ai fait que prêcher l'économie. Je pouvais d'autant plus le faire que je n'avais pas moi-même à la pratiquer, n'ayant charge d'aucun ministère. Je puis dire toutefois que si le Sénat a besoin d'un champion de l'économie, il est tout trouvé en la personne de votre humble serviteur.

Sur motion de l'honorable M. Bennett, le débat est ajourné.

Le Sénat s'ajourne jusqu'à demain à 3 heures de l'après-midi.